



Nous Sommes tous Kassoumaï

Kassoumaï -Richebourg : Un projet de solidarité exemplaire qui mobilise les bénévoles !

Depuis plus de vingt ans l' Association **Kassoumaï 78** a vocation de solidarité et d'entraide entre les habitants de la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) et les habitants des villages de la commune de Suelle en Casamance au Sénégal.

Kassoumaï mobilise des ressources pour la réalisation de projets d'entraide, d'assistance humanitaire et d'aide au développement.

Avec le soutien de **Kassoumaï 78** se sont construits à ce jour : 7 classes, une bibliothèque, deux maternités, un poste et une case de santé, des jardins maraîchers. Plus de 3000 élèves profitent chaque année de la dotation en fournitures et matériel scolaire. Grâce au projet « jeune humanitaire » proposé par le Conseil Départemental des Yvelines plusieurs groupes de jeunes se sont rendus à Baila pour des missions de construction d'un foyer de jeunes, de participation aux missions écologiques et de développement durable, et pour aider à la réhabilitation de différents bâtiments. (www.Kassoumai78.org)



Kassoumaï c'est d'abord une rencontre

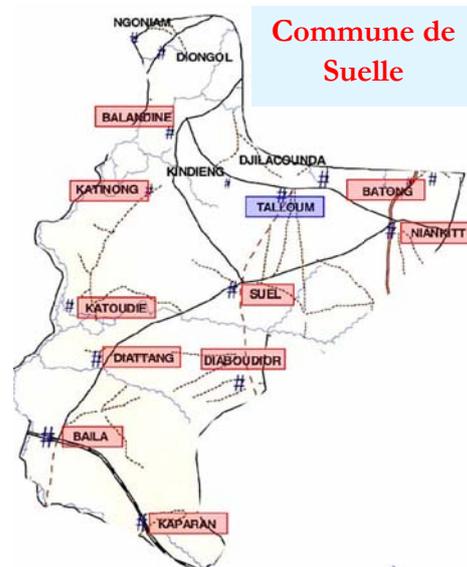
En 1992, Philippe Seray, professeur d'Histoire-géographie au collège de Houdan accompagne une association de footballeurs amateurs en Casamance. Il y rencontre Adama Goudiaby, originaire du village de Baila. Adama Goudiaby a créé les « Campement villageois intégré ». Une initiative originale qui permet d'accueillir à Baila des touristes en quête d'authenticité. Les touristes y découvrent la réalité de la vie d'un village africain tandis que les bénéficiaires financiers sont utilisés pour financer l'amélioration des structures villageoises. Chacun y trouvent donc son compte.

Le principe de coopération plaît à Philippe Seray. Les deux hommes sympathisent et jettent rapidement les bases d'un projet commun : faire un partenariat entre Houdan et Baila afin d'aider ce village déjà concerné par son développement.

Le partenariat devient jumelage

Le partenariat commencé entre Houdan et Baila s'est transformé en un jumelage entre la commune de Suelle (qui regroupe 16 villages) et la CCPH. Dans ce jumelage, plusieurs villages de la CCPH ont établi des partenariats privilégiés :

- Houdan et Baila**
- Richebourg et Katinong**
- Bazainville et Suelle**
- Gressey et Katandié**
- Tacoignières et Diaboudior**
- Condé-sur-Vesgres et Balandine**
- Bourdonné et Batong**
- Dammartin/Longnes et Niankitt.**
- Septeuil et Kaparan**
- Boisset et Diatang**
- Orgerus et Djilacounda**



La foire aux vêtements de Richebourg:

Grâce à un engagement et l'effort répété des bénévoles sur le long terme, depuis 2007 à raison de deux foires aux vêtements par an, Richebourg a pu développer son aide à Katinong sans solliciter de subvention à la commune.



Les chiffres de la foire aux vêtements

16 487 € c'est le montant rapporté par les foires aux vêtements de Richebourg depuis 2007 soit environ 1500€ par an.

Ces sommes ont été réinvesties pour financer le pompage solaire dans un jardins maraîcher communautaire, une case médicale et



Les jardins maraîchers permettent aux femmes de développer une activité qui apporte un complément alimentaire et financier (vente des légumes).



AVEC DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE PARIS-NANTERRE ET KASSOUMAI78, UNE LUEUR D'ESPOIR

(rapport de voyage des étudiants)

Du 18 au 25 février, une mission de coopération décentralisée a été menée dans la commune de Suelle. On la doit à Kassoumaï78, accompagnée par 16 étudiants du département GEII (Génie Electrique et Informatique Industrielle) de l'IUT de Ville-D'Avray et par trois de leurs enseignants. Préparée depuis novembre 2017, cette action fait suite à celle que Loïc Maillier, professeur à l'IUT mais aussi responsable de la commission travaux de l'association, avait déjà menée en février 2016 avec quatre étudiants, pour installer un système photovoltaïque sur une école et un bloc de santé dans le village de Niankitté.

La mission 2018 était tout d'abord porteuse de plusieurs projets d'électrification. Dans le village de Katinong, il s'est agi d'implanter un système photovoltaïque et un pompage solaire pour un bloc de santé. Pour ce qui concerne l'implantation du système photovol-



taïque, l'équipe a travaillé avec l'entreprise Fayesolaires dont elle a étudié et validé le devis. Elle a complété et finalisé l'installation jusqu'à son bon fonctionnement. Quant au travail effectué pour mettre en place le pompage solaire, il a pour bonne part consisté en une vérification du système, d'après une pré-étude élaborée à l'IUT de Ville-d'Avray.

Un autre groupe a travaillé dans le village de Diogol. Sa mission consistait à installer deux SHS (Solar Home Systems), l'un dans une école, l'autre dans une case de santé, ainsi qu'un kit de 24 lampes solaires montées en amont à l'IUT de Ville-d'Avray. Il est à noter que les villageois sont venus donner un bon coup de main à l'équipe.

La mission scolaire de Kassoumaï78 qui



suit les écoles maternelles et primaires de la commune de Suelle depuis de nombreuses années a accompagné ce projet d'électrification 2018.

Du matériel a été distribué dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Il comporte un mélange d'outils pérennes (seaux, brouettes, râ-teaux, kits de géométrie...) ainsi que des fournitures utilisables dans l'année (cahiers crayons).

Cette année, une somme globale de 3400 euros a permis de doter 2323 élèves en matériel. Ces fonds ont été levés via différentes actions menées par les membres de l'association durant l'année mais aussi par les étudiants de l'IUT qui ont obtenu une subvention de l'université de Nanterre en présentant leur projet. Parallèlement à cela, les étudiants ont effectué une collecte sur le site de l'université de Nanterre ; les fournitures obtenues étaient destinées aux collèges de Suelle et de Niankitté et au collège-lycée de Baila.

Enfin, les trois enseignants du département de GEII, rattaché à l'Université de Paris-Nanterre, ont profité de leur passage en Casamance pour rencontrer les membres des départements de Physique et de Sciences humaines de l'Université Assane Seck de Ziguinchor. Les échanges ont été fructueux et devraient aboutir prochainement à un partenariat.



Cette mission a été financée par les Conseils Départementaux des Yvelines et des Hauts de Seine, par la SICAELY, la CCPH, et l'université de PARIS NANTERRE.

CALENDRIER

Samedi 7 avril – 14h : Concours de belote (dans la salle polyvalente)

Vendredi 20 - Samedi 21 et dimanche 22 avril : Saint Georges (manèges)

Mercredi 23 mai : Voyage des séniors à Breteuil.

DATE A RETENIR

Lundi 26 mars : début du ramassage des végétaux

Mercredi 4 avril 13h30 – 16h30 : Derrière date pour distribution des sacs à déchets verts. Attention pas de distribution en dehors de ces dates.

C'EST PASSÉ

REPAS DE LA SAINT VALENTIN

Le 18 Février, le repas dansant de St Valentin a comblé toutes nos espérances. En effet, cette année nous avons atteint les 160 couverts. Le très bon repas préparé par Ezy Viandes et l'orchestre de Patrick Anderson nous ont fait passer une très belle journée. Tous les convives se sont accordés pour dire que la salle était magnifiquement décorée sur le thème dédié à cette manifestation.

Si l'an prochain vous désirez y participer vous pouvez nous contacter au 01 34 87 64 76 ou au 01 34 87 71 90 pour recevoir l'invitation avec le menu pour votre inscription.

A VENIR

VOYAGE DES SENIORS À BRETEUIL
LE MERCREDI 23 MAI

Cette année, les séniors de Richebourg se rendent au Château de Breteuil.

9h30 : Départ Richebourg ,

10h30 : Visite guidée du Château

13h : déjeuner à la ferme du bout des près

13h-16h : animation musicale ou visite du jardin

16h30 : retour.



Si vous n'êtes pas séniors (+ de 70 ans), vous pouvez participer à la visite (en fonction des places disponibles) pour la somme de 50€. Se renseigner à la Mairie.

La liste des séniors pouvant bénéficier des activités du CCAS est issue de la liste électoral. Si vous n'êtes pas inscrit, pensez à la faire.

Déception !!!

La Foire à tout n'aura pas lieu
cette année

Et oui, c'est dommage mais il est maintenant trop tard pour lancer son organisation. Notre Comité des Fêtes a besoin de bénévoles pour cette manifestation et trop peu de volontaires se sont proposés cette année pour assurer que l'évènement se déroulerait dans de bonnes conditions. L'indisponibilité de la salle Edith Piaf, en raison des travaux, constituait une difficulté supplémentaire et l'équipe a donc décidé de faire l'impasse pour cette année.

Nous sommes tous attachés à cette Foire à Tout qui est une fête pour le village depuis des années. Mobilisons nous **DES A PRESENT** pour qu'elle ait lieu l'année prochaine. **Le Comité des Fêtes a besoin :**

- de nouveaux adhérents pour participer à l'organisation et à l'animation des manifestations,

- de bénévoles ponctuels, notamment pour la Foire à tout, qui peuvent être sollicités pour de la manutention (installation / rangement du matériel) ou des tâches diverses (placement des exposants le matin).

Quelques heures de votre temps dans l'année pour que continuent à exister ces grands moments qui nous rassemblent ! Inscrivez vous sur la liste des bénévoles en contactant le Comité des Fêtes au 01 34 87 64 76/01 34 87 71 90 ou par email florissimo2@orange.fr.

A VENIR

A VENIR ...

RICHEBOURG UTILE

Inscriptions école maternelle :

Les inscriptions pour la rentrée 2018-2019 sont ouvertes.



Munissez-vous d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de votre enfant et du livret de famille.

Infos aux nouveaux habitants :

Vous êtes nouveau sur la commune, n'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie. Nous vous donnerons des informations utiles, et démarches à suivre.



RICHEBOURG TRAVAUX

Quelques nouvelles des 2 gros chantiers du village :

- Rénovation de la salle Edith Piaf : le permis de construire a été obtenu et l'appel d'offres est en cours pour le choix des entreprises.

- Requalification de la traversée du village : Le lancement de l'appel d'offres pour la Maîtrise d'Œuvre est en cours.



A VENIR

Le Giro des Clochers
Jeudi de l'Ascension, 10 mai 2018

L'Ascension ?

- Un jour de fête à vivre en pleine semaine ... pour les chrétiens, et pour tous
- Une belle journée de printemps pour mieux découvrir notre terroir ... 19 communes, et presque autant de clochers à découvrir et habiter
- Une aventure cycliste à entrée multiple ! A chacun de choisir sa distance (de 5 à 71 km) et à tous d'avancer ensemble
- Une boucle pédestre (8 km) proposée l'après-midi, au départ d'Adainville

C'est parti pour la 1^{ère} édition du Giro des Clochers !

Distance	Heure	Lieu	Départ
25 km	8h30	Richebourg	Chant et prière (Laudes de l'Ascension, 20')
	10h	Civry-la-Forêt	Messe de l'Ascension
	11h30	Orgerus	2 ^{ème} départ
14 km	12h30	Adainville	Apéritif et Repas
	14h		3 ^{ème} départ
32 km	14h30	La Hauteville	Moment musical
	17h	Dannemarie	Chant et prière (Vêpres de l'Ascension, 20')
	18h30	Richebourg	Arrivée, podium et repas festif (Maison St-Georges)

Consignes pour les cyclistes :

- Vélo en bon état
- Respect des règles de sécurité routière
- Port du casque obligatoire pour les moins de 12 ans ... et conseillé pour tous !
- Assurance civile personnelle
- Cyclistes mineurs sous la responsabilité de leurs parents (ou adultes délégués)

Repas du midi à Adainville :

- repas 10€ du sac
- possibilité de commander son repas (sandwich / boisson / dessert) pour 6 € auprès de girodesclochers@gphoudan.fr avant le 5 mai 2018

Repas festif du soir à Richebourg :

- Partagé avec ce que chacun apporte
- Apéritif offert
- Barbecue à disposition

Le Giro des Clochers
Jeudi de l'Ascension
10 mai 2018

girodesclochers@gphoudan.fr
Un évènement organisé par le **Groupement Paroissial de Houdan** avec la participation de l'**Entente Cycliste du Houdanais (ECCDH)** et de l'**Union Vélocypédique Orgerussienne (UVO)**

Adoptez-moi!

Houston Labrador de âgé 5 ans cherche une nouvelle famille à la suite du décès de son maître. Si vous êtes intéressés, contactez Mme Bourgeois : 06 61 92 37 99
Merci pour lui.



DAVID SERVICES
ARTISAN MULTISERVICES
 TRAVAUX INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
 RICHEBOURG – PAYS HOUDANAIS
 06.35.92.24.31
 MAIL : CONTACT@DAVIDSERVICES.FR

Décoration, aménagement, petite rénovation : peinture, pose de revêtement de sol et mur.
 Petits travaux de plomberie, pose de détecteurs de fumée, raboter une porte, remplacement joints silicone, réparation des gouttières.
 Débarras de caves, greniers et transport à la déchetterie.
 Aménagement et déménagement de bureaux.
 Petit jardinage : tonte, taille de haie et d'arbre, plantation.
 Coupe, fendage et rangement du bois.
 Nettoyage des murs, allées et terrasses.
 Entretien et réparation des volets, portails et abris de jardin.
 Vigilance à domicile : volets, courir, arrosage et soins des animaux.
 Location de main-d'œuvre pour les professionnels : remplacement collaborateur, surcharge de travail, sous-traitance.
 Location de main-d'œuvre pour les particuliers : vous avez besoin d'un coup de main pour réaliser vos travaux.
Site : DAVIDSERVICES.FR 06 35 92 24 31

RAPPEL DES JOURS/DATES DE COLLECTE DE DECHETS

- **LES ORDURES MÉNAGÈRES :** (bac à couvercle vert)
- **ET LES EMBALLAGES ET LES JOURNAUX :** (bac à couvercle jaune) sont collectés **LE JEUDI**
- **LES DÉCHETS VERTS** sont collectés : **LE LUNDI du 26 mars au 3 décembre 2018 inclus**



Distribution des sacs papier pour végétaux (40 sacs par foyer)
Samedi 24 mars de 9H00 à 12H00
Samedi 31 mars de 9H à 12H
Mercredi 4 avril de 13H30 à 16H30.
Si vous ne pouvez pas vous déplacer, faites venir un ami ou un voisin car il n'y aura pas de distribution en dehors de ces dates.

- **LES ENCOMBRANTS :**
- **VENDREDI 30 MARS et MARDI 25 SEPTEMBRE 2018**

ATTENTION : les peintures, pneus, appareils électriques et électroniques ne sont pas collectés avec les encombrants : ils doivent être portés à la déchetterie pour recyclage. Badge d'accès à la déchetterie à demander auprès du SIEED.



- **CONTENEURS À DISPOSITION :**
Verre : Place du Château et Route de Houdan
Vêtements : Route de Houdan.
Téléphones portables, cartouches jets d'encre et laser : en mairie



La mairie récupère aussi les vêtements (propres et en bon état) au profit de l'association Kassoumaï pour la vente. Si vous avez des vêtements usagés, sales, troués, ou non lavés pour faire des chiffons, identifiez-les dans des sacs à part, nous les remettons aux associations de recyclage des textiles.

TEIROGA POTERIE
 Atelier de Céramique et Sculpture de Richebourg
 Réalisations Créations Émaillage Cuisson Argile et Grès
COURS Adultes et enfants sur Rendez-Vous
 06 59 54 11 43 teirogapoterie@orange.fr

Vente en ligne sur ETSY.COM

Usage d'un drone de loisir

Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité

- 1 Je ne survole pas les personnes.
- 2 Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- 3 Je ne perds jamais mon drone de vue et je n'en utilise pas la nuit.
- 4 Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- 5 Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
- 6 Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
- 7 Je respecte la vie privée des autres.
- 8 Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- 9 Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
- 10 En cas de doute, je me renseigne.

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 25 000 euros d'amende en vertu de l'article L. 6232-4 du code des transports.
 Faire savoir par un drone sans position du territoire français en violation d'une interdiction de survol est passible de 45 000 euros d'amende, 1 an de prison, et de la confiscation du drone, en vertu des articles L. 6232-12 et L. 6232-13 du code des transports.
 Règles d'un bon usage d'un drone de loisir
 Pour plus d'information rendez vous sur le site de la direction générale de l'aviation civile
 www.diraviation.gouv.fr / www.diraviation.gouv.fr

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
 dgac

GENDARMERIE
PREVENTION CAMBRIOLAGE

Un vol a été commis au préjudice d'une personne âgée à HOUDAN. Le mode opératoire est le suivant : un faux agent des eaux ou de l'électricité se présente sous un prétexte, il vérifie l'installation puis ressort. Ensuite deux faux policiers arrivent déclarant avoir interpellé le premier comparse.

Les faux policiers demandent à vérifier ce qui aurait pu être volé, la personne âgée montre à ce moment les différentes caches de son domicile, et ils en profitent pour dérober les valeurs.

Les 5 règles d'or pour les seniors

- 1 - Je n'ouvre pas ma porte à un(e) inconnu(e) et j'utilise un entrebâilleur ou un viseur optique
- 2 - Je ne me fie pas aux brassards ou aux effets portés même si la personne est en uniforme
- 3 - Je ne divulgue en aucun cas l'endroit où je garde mes bijoux et mon argent liquide
- 4 - Je me méfie des démarcheurs trop entreprenants
- 5 - Au moindre doute, un seul numéro pour alerter la gendarmerie

La gendarmerie vous conseille pour mieux vous protéger

17